

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020**

Date de convocation et d'affichage : 10 juillet 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 41.

**Présents :**

ABEL JEAN-PIERRE	GARIGLIO Élisabeth	OUADAH Karima
BAGATTIN Mélanie	GARNERIN David	PAUWELS Cécile
BAROIN François	GATOILLAT Marcel	PETIT Christine
BAUDOUX Bruno	GAURIER Claude	POIVEZ Kevin
BAZIN-MALGRAS Valérie	GAUTHIER Anne-Sophie	PORTIER-GUENIN Françoise
BEAUSSIER Jean-Marie	GERARD Fabien	POTTIER Denis
BECARD Francis	GIRARD Marc	QUINTART Sylvie
BETTINGER Sylviane	GIRARDIN Olivier	RAGUIN Jacky
BILLET André	GONCALVES José	REHN Yves
BLANCHARD Dominique	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	RESLINSKI Jean-François
BLASCO Thierry	GUILLAUMET Virginie	RICHARD Sophie
BLASSON Christian	GUITTON Jordan	ROBLET Bernard
BOICHUT Daniel	GULTEKIN Gulcan	ROUSSEAU Pauline
BOISSEAU Dominique	GUNDALL Philippe	ROUSSELOT Nicole
BOUDADI Rachida	HANDEL William	SAINTON Michel
BRANLE Christian	HELIOT-COURONNE Isabelle	SAUVAGE Philippe
BURRI Marie-Luce	HENNEQUIN Virgil	SEBEYRAN Marc
BUTAT André	HENRI Pascal	SERRA Frédéric
CASTEX Jean-Marie	HIMEUR Aïcha	SOMSOIS Hervé
CHALVET Marie-Ange	HIRTZIG Jack	THIENOT Régis
CHAMPAGNE Anicet	HONORÉ Nicolas	THOMAS Christine
CHAMPAGNE Bernard	HOUARD Bruno	VIART Jean-Michel
CHEVALIER Bertrand	HUBINOIS Alain	ZAJAC Anna
CHOISELAT Emmanuel	HUMBERT Christophe	
CHOMAT Christophe	JOLLIOT Marie-France	
COCHET Jean-Michel	JOUAULT Gervaise	
CORNEVIN Jean-Pierre	LANDREAT Pascal	
COURTOIS Jean-Christophe	LANOUX Claudie	
DA ROCHA Katia	LE CORRE Marie	
DAHDOUH Fadi	LEBECQ Jérémy	
DE VILLEMEREUIL Gérard	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	
DEHARBE Dominique	LEDOUBLE Catherine	
DELAITRE Guy	LEPRINCE Didier	
DESROUSSEAU Pascal	LEQUIEN Ombeline	
DRAGON Jean-Luc	LEROY Marie-Thérèse	
DRIAT Boris	LEYMBERGER Brigitte	
DUCHÊNE Annie	MAGLOIRE Arnaud	
DUQUESNOY Olivier	MALARMEY Michelle	
DUSACQ Maxime	MANDELLI François	
FARINE Bruno	MARTY Remy	
FINOT Patrick	MEIRHAEGHE Jean-François	
FLEURET Dominique	MEIRHAEGHE Sonia	
FRAENKEL Stéphanie	MENNETRIER Nicolas	
FRAPIN David	MONTAGNE Jean-Jacques	
GACHOWSKI Jacques	NINOREILLE Francine	

**Représentés :** VOLHUER Michel par HENRION Céline, RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, SIMON Eric par ROUSSELOT Sébastien

**Excusés et ont donné pouvoir :** BACHMANN Jean-Marie à GAURIER Claude, GOJJARD Pascal à DRAGON Jean-Luc, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LEDOUBLE Catherine, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MOSER Alain à GIRARDIN

Olivier, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, BRET Marc à THOMAS Christine, DENIS Valéry à SERRA Frédéric, LEMELLE Flavienne à HONORE Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, CAFFET Gaëlle à BAZIN-MALGRAS Valérie, BLANCHON David à ZAJAC Anna, DAUTET Loëtitia à GACHOWSKI Jacques

**Excusés** : RICHARD Vincent, GRIENENBERGER Daniel, VAN DE ROSTYNE Alain, GAURIER Marlène, GROSJEAN Patrick, MARTINOT Bruno

Le Conseil communautaire a désigné Ombeline LEQUIEN comme secrétaire de séance.

<b>DELIBERATION N°28</b>	<b>Contrat de ville - Programmation issue de l'appel à projets 2020</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Pascal LANDREAT</b>

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
116	127	127		2	

**Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020**

**CONTRAT DE VILLE  
PROGRAMMATION ISSUE DE L'APPEL A PROJETS 2020**

Annexes : Modèle de convention (annexe 1), annexe financière (annexe 2), courriel et fiche du relevé d'informations (annexe 3).

**Exposé :**

La politique de la ville consiste à mener des interventions renforcées sur des territoires identifiés comme prioritaires. Elle articule notamment des moyens financiers spécifiques qui viennent compléter les moyens dits de « droit commun ». Ces moyens interviennent dans le cadre de l'objectif général des réductions des inégalités entre les territoires et au bénéfice des habitants des quartiers les plus fragiles (4 quartiers inscrits comme tels au contrat de ville) et des quartiers prioritaires de la politique de la ville (9 quartiers éligibles)

Les actions financées par les crédits de la politique de la ville s'inscrivent dans les priorités du contrat de ville signé en octobre 2015. Trois piliers fixent les objectifs d'intervention :

- Cohésion sociale,
- Cadre de vie,
- Développement économique,

L'appel à projets, conduit conjointement par Troyes Champagne Métropole et par l'Etat, contribue à la mise en œuvre de ces actions spécifiques pour les habitants des quartiers.

Les actions présentées dans cette programmation sont le fruit des propositions des associations locales partenaires du contrat de ville, pour la conduite des actions spécifiques à destination des publics cibles. Elles sont le relai entre les institutions et les habitants, elles mettent en œuvre des actions qui répondent aux besoins des habitants.

En raison de la crise sanitaire et du confinement instauré à partir du 16 mars 2020 ; le service politique de la ville de Troyes Champagne Métropole et les services de l'Etat ont opéré un travail d'ajustement de la programmation 2020, les dossiers de demande de subvention ayant été déposés le 30 novembre 2019.

A ce titre, une campagne de prospection auprès des associations a été organisée pour permettre aux porteurs de projets d'ajuster leurs actions sur le plan budgétaire et sur le planning de réalisation de ces dernières.

Ainsi chaque association dont le (ou les) projet avait été présélectionné par les comités techniques du contrat de ville dans le courant du mois de février a été contactée par voie électronique pour préciser les possibilités de mise en œuvre ou non de l'action sur l'année en cours (courriel et fiche du relevé d'informations en annexe 3).

Cet envoi a été complété par un échange téléphonique auprès de chaque association pour prendre connaissance des difficultés éventuelles et de

l'organisation des associations pendant la période de confinement (relation avec les habitants des quartiers, difficultés de trésorerie, gestion de personnel...).

Les ajustements proposés ont été approuvés le 4 juin par les deux Vice-présidents de la commission solidarité et rénovation urbaine et les représentants de l'Etat, l'objectif étant de verser dans les meilleurs délais les subventions aux associations pour maintenir la dynamique associative sur l'ensemble des territoires politique de la ville. L'ensemble des associations sont reconnaissantes de la démarche relationnelle entreprise par Troyes Champagne Métropole pendant cette crise sanitaire et économique.

Ainsi, pour la programmation 2020, 67 projets sont déposés par 41 associations auprès de Troyes Champagne Métropole. La sollicitation financière auprès de l'EPCI s'élève à hauteur de 492 246 €.

Il est proposé d'attribuer pour l'appel à projets 2020 : 217 450 € pour 53 projets retenus.

Il est proposé d'attribuer les subventions de la manière suivante :

- **17 projets sur le volet Accès aux droits pour un montant de 69 400 € sur les thématiques suivantes :**
  - ✓ Accès aux droits
  - ✓ Maîtrise de langue dans un objectif d'inclusion sociale
  - ✓ Santé
  - ✓ Valeurs de la République
  
- **16 projets sur le volet Education et parentalité pour un montant de 78 250 €**
  - ✓ Réussite éducative
  - ✓ Parentalité
  
- **7 projets sur le volet Cadre de vie et vie des quartiers pour un montant de 11 500 € sur les thématiques suivantes :**
  - ✓ Amélioration du cadre de vie (propreté)
  - ✓ Participation citoyenne
  - ✓ Prévention et sensibilisation
  
- **13 projets sur le volet Développement économique et emploi pour un montant de 58 300 € sur les thématiques suivantes :**
  - ✓ Insertion par l'activité économique
  - ✓ Maîtrise de la langue dans un objectif d'insertion professionnelle
  - ✓ Mobilité
  - ✓ Parcours emploi

Conformément au guide des aides de Troyes Champagne Métropole, les subventions inférieures à 10 000 € seront versées en une fois et celles égales ou supérieures à 10 000 € seront versées en deux fois : un acompte de 70 % en 2020 et le solde de 30% en 2021 sur production des pièces justificatives.

Les conditions de versement sont rappelées dans l'annexe financière qui sera notifiée à l'association (Annexe 2).

En application de cette règle, les crédits dédiés à l'appel à projets 2020 seront répartis comme suit :

- ✓ 205 600 € au titre du budget primitif 2020,
- ✓ 11 850 € seront proposés au vote du budget primitif 2021.

Les crédits nécessaires au versement des subventions sur l'année 2020 sont inscrits à hauteur de 205 600 € au chapitre 65 du Budget Primitif 2020.

## Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la programmation prévisionnelle 2020 de l'Appel à projets du Contrat de Ville telle que présentée ci-dessous :**

Porteur	Action	Subvention TCM sollicitée pour la programmation 2020	Subvention accordée avant la crise sanitaire	Subvention TCM accordée suite à l'ajustement du 4 juin 2020
AATM	Ateliers collectifs de socialisation linguistique	3 400 €	3 500 €	3 400 €
Accompagnement scolaire et Intégration (ASI)	Ateliers de Renforcement Linguistiques (ARL)	3 800 €	3 000 €	3 000 €
Accompagnement scolaire et Intégration (ASI)	Ateliers Sociolinguistiques (ASL)	8 250 €	8 000 €	8 000 €
AKHILLEUS	Favoriser l'accès, la pratique et la pérennisation de l'activité physique pour les personnes en situation de handicap	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Association du Centre de Santé Chapelain	Votre santé au quotidien	12 000 €	8 500 €	8 500 €
Association Familiale de La Chapelle Saint-Luc	Ateliers sociolinguistiques	3 100 €	3 000 €	3 000 €
Aurore - Foyer Aubeois	DECLIC	15 000 €	8 500 €	8 500 €
AVIM-RS FV10	Le jeu des valeurs de la République	2 000 €	1 000 €	1 000 €
CIDFF	Des dispositifs d'Insertions Sociales pour favoriser l'autonomie	10 000 €	8 000 €	8 000 €
Comité départemental handisport Aube / CDH10	Journées découvertes de l'aéronautique dans les quartiers prioritaires	2 000 €	0 €	0 €
Fédération Départementale des Maisons de Jeunes et de la Culture - Maison pour Tous de l'Aube	Des expositions citoyennes pour agir contre les discriminations	3 500 €	3 000 €	3 000 €
L'Accord Parfait	Autonomie et Insertion Sociale	6 000 €	5 000 €	5 000 €
L'Accord Parfait	Préparation au DELF	8 000 €	5 000 €	5 000 €
Ligue de l'Enseignement de l'Aube	Je me fais mon film	3 850 €	2 500 €	2 500 €
Mot à Mot	Autonomie / insertion sociale et culturelle	5 500 €	1 500 €	1 500 €
Mot à Mot	Sport, Emancipatin et insertion	2 000 €	0 €	0 €
Association Initiales	Vivre ensemble le Festival de l'écrit dans l'Aube - Une contribution à l'émancipation et à l'inclusion par l'accès à la culture	3 000 €	0 €	0 €
Spokoïno Théâtre	La langue en action	5 000 €	3 500 €	3 500 €
UFOLEP	Aube'secours	2 200 €	2 000 €	2 000 €
Woofy et compagnie	Favoriser le bien-être et le "mieux vivre ensemble" grâce à la sensibilisation et la médiation par l'animal	1 500 €	1 500 €	1 500 €
	<b>SOUS TOTAL PILIER ACCES AUX DROITS</b>	<b>102 100 €</b>	<b>69 500 €</b>	<b>69 400 €</b>

Porteur	Action	Subvention TCM sollicitée pour la programmation 2020	Subvention accordée avant la crise sanitaire	Subvention TCM accordée suite à l'ajustement du 4 juin 2020
AASEA	Animation Citoyenne	13 734 €	2 000 €	2 000 €
Association Conseil Citoyen Chantereigne Ouest	Prévention et tri des déchets au sein des foyers (action annulée suite COVID)	1 284 €	1 250 €	0 € Annulation de la demande de subvention par l'association
AVIM-RS	Renforcement de la présence de proximité au profit des victimes d'infractions pénales	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Club Nautique Aubois	Un kayak dans la ville	500 €	1 500 €	500 €
Fédération Départementale des Maisons de Jeunes et de la Culture - Maison pour Tous de l'Aube	Participation citoyenne dans les quartiers Politique de la ville	2 000 €	2 000 €	2 000 €
L'Accord Parfait	Jardin Solidaire	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Ligue de l'Enseignement de l'Aube	CINESTIVAL #4	4 000 €	3 000 €	3 000 €
Société Nautique Troyenne	Intégration et amélioration des conditions de vie des femmes des quartiers par le sport	3 000 €	2 000 €	2 000 €
	<b>SOUS TOTAL PILIER CADRE DE VIE ET VIE DES QUARTIERS</b>	<b>25 234 €</b>	<b>13 750 €</b>	<b>11 500 €</b>
AASEA	Chantier d'insertion l'Essor SIAE "Levier pour l'emploi"	10 000 €	7 000 €	7 000 €
ADIE	Financement de la mobilité pour permettre l'accès à l'emploi et module de gestion de budget	3 000 €	2 000 €	2 000 €
Association Jeunesse pour Demain	Chantier passerelle à destination des Jeunes NEET	9 433 €	7 000 €	7 000 €
CIDFF	Egalité professionnelle : de l'orientation à l'employabilité	2 500 €	1 500 €	1 500 €
Mot à Mot	Passerelle vers l'emploi	2 300 €	1 000 €	1 000 €
Association Aurore - Kantinetik	La ressourcerie des "consom'acteurs"	12 000 €	0 €	0,00 €
AADPSFP (YSCHOOLS)	2SA - Second Souffle Adulte	5 000 €	5 000 €	5 000 €
AADPSFP (YSCHOOLS)	VERL	4 000 €	3 500 €	3 500 €
BTP CFA GRAND EST / BTP CFA AUBE	Le bâtiment et l'Industrie : Constructeurs d'avenir du quartier à l'emploi	136 000 €	0 €	0,00 €
Chez Mama Dunia	Chez Mama Dunia - la cuisine en partage dans les quartiers en renouvellement urbain : étude préalable	10 000 €	0 €	0,00 €
Apasse 10	Renforcement de l'accompagnement des publics QPV vers l'emploi à travers des actions d'information, de formation et de mise en relation dans les secteurs associatifs, socio sportifs et éducatifs	1 500 €	1 000 €	1 000 €
L'Accord Parfait	Complément linguistique pour l'insertion professionnelle	8 000 €	7 500 €	7 500 €
L'Accord Parfait	Mobilité	1 000 €	1 000 €	1 000 €
AATM	Cours d'accès aux savoirs de base en français	5 300 €	6 500 €	5 300 €

Porteur	Action	Subvention TCM sollicitée pour la programmation 2020	Subvention accordée avant la crise sanitaire	Subvention TCM accordée suite à l'ajustement du 4 juin 2020
Association Familiale de La Chapelle Saint-Luc	Insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi	10 000 €	7 500 €	7 500 €
Association Familiale de La Chapelle Saint-Luc	Français Langue professionnelle	10 600 €	9 000 €	9 000 €
	<b>SOUS TOTAL PILIER EMPLOI INSERTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>230 633 €</b>	<b>59 500 €</b>	<b>58 300 €</b>
Association de A à Zèbre	Accompagnement à la scolarité de collégiens et lycéens dans le cadre d'un groupe tutoré	5 000 €	0 €	0 €
AASEA	Espace rencontre la lisière	3 300 €	2 000 €	2 000 €
AASEA	S.A.S Chartreux	3 866 €	2 500 €	0 €
AASEA	Soutien Accompagnement Stratégie de la Lisière	11 946 €	9 000 €	11 000 €
AASEA	Espace Parents Enfants	2 030 €	0 €	0,00 €
Accompagnement scolaire et Intégration (ASI)	Accompagnement scolaire (CLAS)	14 500 €	13 500 €	13 500 €
Association Familiale de La Chapelle Saint-Luc	Accompagnement à la scolarité 2020/2021	22 130 €	15 000 €	15 000 €
Association Jeunesse pour Demain	Chantiers éducatifs	4 770 €	3 000 €	3 000 €
L'Accord Parfait	Soutien aux familles et à la parentalité	1 000 €	0 €	0,00 €
Centre de planeurs Troyes Aube	3ème année de formation pour 6 jeunes filles et sélection d'un nouveau contingent de 6 jeunes pour 3 ans	2 000 €	1 000 €	1 000 €
Chant'équi	Un spectacle équestre dans la ville	1 500 €	1 000 €	1 000 €
Comité territorial Aube - Haute Marne de Basket-Ball	La pratique Basket dans toutes ses formes	3 000 €	0 €	0,00 €
Compagnie Kaljo	Création d'une comédie musicale avec les jeunes de l'agglomération troyenne	8 600 €	7 000 €	7 000 €
Couples et Familles	Connaissance et estime de soi en prévention de la violence et du sexisme	3 000 €	2 000 €	2 000 €
E-Graine	Mieux vivre ensemble à l'école et ailleurs	12 000 €	7 500 €	7 500 €
Ligue de l'Enseignement de l'Aube	"Marion(s)" ou agir contre le harcèlement à l'école	6 000 €	3 000 €	3 000 €
Ligue de l'Enseignement de l'Aube	Lire en Famille	7 710 €	2 000 €	2 000 €
Le Rucher Créatif	Coding pour tous !	3 677 €	0 €	0,00 €
Thème Radio	La fréquence des médias	1 250 €	1 000 €	1 250 €
Troyes Roller	A la découverte des Engins de Déplacement Personnel : pratiques sûres et citoyennes	1 000 €	500 €	500 €
Maison de l'adolescence de l'Aube	Entr'parents	7 000 €	0 €	0 €
USEP	Découvertes sportives et citoyennes	1 000 €	1 000 €	1 000 €



Porteur	Action	Subvention TCM sollicitée pour la programmation 2020	Subvention accordée avant la crise sanitaire	Subvention TCM accordée suite à l'ajustement du 4 juin 2020
Centre pour l'UNESCO Louis François	Sortir les enfants de leur isolement culturel par la pratique artistique	8 000 €	7 500 €	7 500 €
	<b>SOUS TOTAL PILIER EDUCATION PARENTALITE</b>	134 279 €	78 500 €	78 250 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		492 246 €	221 250 €	217 450 €

- **D'APPROUVER** les modalités d'attribution et de notification des subventions :
  - le modèle de convention et ses annexes tel que proposé en annexe, pour les associations du spectacle vivant recevant une ou des subventions de Troyes Champagne Métropole, conformément à la loi du 18 mars 1999 ;
  - la transmission des annexes à la convention en lieu et place de cette dernière, à tous les bénéficiaires recevant une ou des subventions de Troyes Champagne Métropole d'un montant global inférieur à 23 000 € ;
- **D'APPROUVER** le maintien de la subvention si les dépenses réalisées sont inférieures au budget prévisionnel mais que la part d'autofinancement du bénéficiaire reste la même ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote